

Schwanengasse 12
Case postale
CH-3001 Berne
Tél. +41 31 322 69 11
Fax +41 31 322 69 26
info@ebk.admin.ch
www.cfb.admin.ch



Eidgenössische Bankenkommission
Commission fédérale des banques
Commissione federale delle banche
Swiss Federal Banking Commission

Date 30 septembre 2005
Responsable Sigrist, Daniel Bernhard
Service Grandes banques
Téléphone direct +41 31 322 62 23
E-mail direct daniel.sigrist@ebk.admin.ch
Référence 431/2005/03880-0006
à mentionner dans la réponse

Aux associations faïtières de l'économie,
aux associations bancaires ainsi
qu'aux offices fédéraux intéressés
(selon liste de distribution)

Bâle II – Mise en oeuvre en Suisse

Invitation à prendre position dans le cadre de la procédure de consultation auprès du public et des offices fédéraux

Mesdames, Messieurs,

La Commission fédérale des banques (CFB) s'emploie, depuis un certain temps, à la révision des prescriptions suisses en matière de fonds propres. Elle se fonde en la matière sur la version remaniée de l'accord sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Bâle II). Sous la conduite du Secrétariat de la CFB, un groupe de travail national a élaboré les projets d'ordonnances et de circulaires y relatifs. Tous les groupes d'intérêts de la place financière suisse concernés par la mise en place de la nouvelle réglementation ont fait partie de ce groupe de travail. La CFB a examiné ces projets et, après y avoir apporté des corrections mineures, a décidé de les soumettre à la procédure de l'audition officielle ainsi qu'à celle de la consultation des offices.

En accord avec le Département fédéral des finances nous vous invitons, dans le cadre de la procédure de l'audition officielle ainsi que de la consultation des offices, à vous prononcer sur les projets qui vous sont soumis.

Nous restons volontiers à votre disposition pour vous fournir d'autres informations ou, le cas échéant, participer à un éventuel entretien. Notre personne de contact, M. Daniel Sigrist, est atteignable par téléphone 031 322 69 23 ou par courriel daniel.sigrist@ebk.admin.ch.



Nous vous remercions de nous communiquer votre prise de position d'ici au **31 décembre 2005**.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

COMMISSION FÉDÉRALE DES BANQUES

Dr. Kurt Hauri
Président

Daniel Zuberbühler
Directeur

Annexes :

1. Commentaires de la CFB relatifs à la mise en œuvre en Suisse du nouvel accord sur les fonds propres du Comité de Bâle (Bâle II).
2. Ordonnance sur les fonds propres (OFR, projet du 30 septembre 2005)
3. Modification de l'ordonnance sur les banques (OB, projet du 30 septembre 2005)
4. Circulaire Risques de crédit (Circ.-CFB 06/..., projet du 30 septembre 2005)
5. Circulaire Risques de marché (Circ.-CFB 06/..., projet du 30 septembre 2005)
6. Circulaire Risques opérationnels (Circ.-CFB 06/..., projet du 30 septembre 2005)
7. Circulaire Publication FP (Circ.-CFB 06/..., projet du 30 septembre 2005)

Les annexes sont également disponibles dans le format électronique sur notre site internet www.ebk.admin.ch.



Liste des associations faitières de l'économie, des associations bancaires ainsi que des offices fédéraux intéressés.

economiesuisse

Union suisse des arts et métiers (USAM)

Union patronale suisse

Union suisse des paysans

Association suisse des banquiers (ASB)

Union syndicale suisse (USS)

Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse)

Travail.Suisse

UBS AG

Credit Suisse Group

Union des Banques Cantionales Suisses

RBA-Holding

Union suisse des Banques Raiffeisen

Association des Banques Suisses Commerciales et de Gestion

Association des banquiers privés suisses

Association des banques étrangères en Suisse

Swiss Association of Independant Securities Dealers

Chambre fiduciaire

ChF :

- Section du droit
- Services linguistiques centraux
- Commission parlementaire de rédaction
- Section affaires du Conseil fédéral
- Préposé fédéral à la protection des données

DFAE :

- Secrétariat général
- Bureau de l'intégration DFAE/DFE
- Division politique V / Division des affaires économiques et financières

DFI :

- Secrétariat général



DFJP :

- Secrétariat général
- Office fédéral de la justice

DFF :

- Secrétariat général
- Office fédéral des assurances privées
- Autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent
- AFF / Affaires financières internationales et politique monétaire

DFE :

- Secrétariat général
- Bureau de la consommation
- Commission de la concurrence
- Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)
- Surveillance des prix

DETEC :

Secrétariat général

DDPS :

Secrétariat général

Banque nationale suisse (BNS)